

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la
39^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de
l'Organisation des États américains (OEA)**

**Section canadienne du Forum interparlementaire des
Amériques (FIPA)**

**San Pedro Sula (Honduras)
Les 2 et 3 juin 2009**

Rapport

Une délégation de la Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) a assisté à la 39^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), à San Pedro Sula (Honduras), les 2 et 3 juin 2009. La délégation, qui était dirigée par l'honorable Lorna Milne, sénatrice, comprenait l'honorable Hedy Fry, CP., député, et était accompagnée par M. Leif-Erik Aune, secrétaire de l'Association.

Les membres de la délégation de la Section canadienne du FIPA, qui étaient particulièrement intéressés par le thème principal de l'Assemblée, *Vers une culture de non-violence*, estimaient que cette mission pouvait les aider à mieux comprendre des questions concernant l'hémisphère. Ils estimaient également qu'elle pouvait améliorer leur capacité en rapportant les recommandations au Canada afin qu'elles y soient encore étudiées et discutées.

La délégation a observé les séances plénières, qui portaient sur des questions courantes, comme les élections, les rapports d'activité et l'adoption de résolutions et du budget de programme. Ces séances étaient très intéressantes, car les chefs de toutes les délégations ont présenté le point de vue de leur pays sur le thème de l'Assemblée générale et sur des priorités de l'hémisphère telles que le développement durable et la sécurité. Cependant, les débats étaient complètement dominés par la négociation d'un projet de résolution visant à annuler l'exclusion en 1962 du gouvernement de Cuba de toute participation au système interaméricain. L'Assemblée générale a finalement adopté cette résolution le 3 juin 2009, mettant ainsi fin à 47 années d'exclusion cubaine de l'OEA. Les séances plénières ont également permis de présenter des points de vue et de dresser le bilan de questions permanentes, comme celle sur les îles Malouines. La Déclaration de San Pedro Sula, intitulée *Vers une culture de non-violence*, a été approuvée en dernière séance (voir l'annexe 1).

La mission a été non seulement une occasion d'observer les réunions organisées dans le cadre de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, mais aussi de promouvoir le FIPA et de réunir des soutiens pour resserrer les liens entre le FIPA et l'OEA. En sa qualité d'invité spécial de l'Assemblée générale de l'OEA, le FIPA appuie le rôle des parlements dans les processus de l'Assemblée générale et des Sommets des Amériques, et une représentation annuelle à ces rencontres est essentielle pour maintenir la présence de la branche législative aux activités interaméricaines de haut niveau. Malheureusement, la délégation canadienne était la seule à représenter le FIPA. Elle encourage donc les parlements de tous les pays du FIPA à soutenir cet effort collectif en envoyant également des délégations représentatives aux Assemblées générales de l'OEA.

La délégation canadienne a mené d'autres activités du FIPA en mettant particulièrement l'accent sur des initiatives destinées aux femmes et aux jeunes, et elle est allée voir des projets financés par l'ACDI dans la région. Depuis 1969, l'aide publique au développement canadienne au Honduras se chiffre à 413 millions de

dollars. En fait, le Honduras est un des pays de concentration du Canada en matière d'aide internationale et l'ACDI lui consacre son deuxième programme bilatéral en importance en Amérique centrale. À San Pedro Sula, la délégation a rencontré M. Marlon Antonio Breve Reyes, ministre de l'Éducation du Honduras, à une école financée par l'ACDI où des repas chauds sont servis le midi pour encourager les inscriptions et le maintien à l'école dans le primaire. Ce programme d'alimentation scolaire, qui fait partie du plan *Éducation pour tous* du gouvernement hondurien, est financé par une subvention de 4 millions de dollars fournie par l'ACDI et le Programme alimentaire mondial des Nations Unies. Il s'agit aussi de la seule école bilingue du Honduras. Le ministre Breve Reyes a expliqué que ce programme alimentaire, qui prend de l'ampleur, permet de nourrir 1,3 million d'enfants, que grâce à lui, le nombre des inscriptions dans les écoles a augmenté de plus de 400 000 dans le pays et qu'il crée une demande accrue d'enseignants des classes élémentaires au Honduras. La délégation canadienne a également souligné que l'ACDI verse 20 millions de dollars sur cinq ans au gouvernement du Honduras pour qu'il améliore l'accès à l'enseignement primaire et la qualité de celui-ci. Le plan *Éducation pour tous* vise les objectifs suivants d'ici 2015 : 100 % d'élèves qui réussissent la sixième année; au moins 85 % d'élèves qui suivent avec succès la sixième année avant l'âge de 12 ans; des notes d'au moins 70 % aux tests standardisés de mathématiques et d'espagnol en sixième année; et 100 % des enfants de cinq ans qui suivent une année d'éducation préscolaire.

La délégation canadienne est allée visiter le centre de sensibilisation des jeunes « Comunicación Para la Vida – Communication pour la vie » (COMVIDA) de San Pedro Sula. Le programme COMVIDA, qui est financé par un projet quinquennal doté de 10 millions de dollars destiné à renforcer la capacité du Honduras de proposer des activités qui plaisent aux jeunes, est mis en œuvre conjointement par l'ACDI, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population, en partenariat étroit avec l'Association des municipalités honduriennes et le ministère de la Santé du Honduras. Le taux de grossesses serait élevé chez les adolescentes à San Pedro Sula, où le VIH/sida préoccupe, en outre, de plus en plus. Le programme COMVIDA finance des activités de prévention relatives au VIH/sida, aux infections transmissibles sexuellement et aux grossesses précoces par l'intermédiaire d'activités de communication menées par des pairs dans des municipalités de tout le pays.

Comme dans d'autres activités récentes de l'Association, la délégation canadienne a rencontré des entreprises canadiennes présentes au Honduras. Au cours d'un déjeuner organisé par l'ambassadeur Neil Reeder, elle a rencontré des représentants de Breakwater Resources, de l'Institut polytechnique centraméricain (IPC), de SNC Lavalin, de Yamana Gold, de la Compagnie canadienne des billets de banque, de la CECSA, de Gildan Activewear et de la Goldcorp. Après le déjeuner, elle a visité une usine de textile de Gildan Activewear, qui emploie près de 12 000 personnes au Honduras. Elle s'est par ailleurs rendue à l'IPC et a visité le campus, rencontré des étudiants et suivi des cours en observateur. La délégation a remarqué les liens étroits qui unissent l'IPC et Gildan Activewear, qui embauche beaucoup de ses diplômés et fait don d'une grande quantité de matériel d'occasion.

La délégation canadienne souhaite remercier le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'ambassadeur Neil Reeder et les agents du service extérieur

qui se trouvaient à San Pedro Sula. La délégation a reçu une aide précieuse du personnel de l'ambassade du Canada au Costa Rica, qui est aussi chargée du Honduras. L'ambassadeur Neil Reeder a mis au courant la délégation, tandis que M. Mark Strasser, délégué commercial principal, et M. Daniel Arsenault, conseiller et chef du développement, ont fourni un programme d'activités complet.

Respectueusement soumis,

L'honorable Lorna Milne, sénatrice
Chef de délégation

pour

M. James Bezan, député
Président

Section canadienne
du Forum interparlementaire
des Amériques (FIPA)

DÉPENSES DE VOYAGE

ASSOCIATION	Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)
ACTIVITÉ	Mission auprès de la 39 ^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)
DESTINATION	San Pedro Sula (Honduras)
DATES	2 et 3 juin 2009
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Lorna Milne, sénatrice
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Hedy Fry, C.P., député
PERSONNEL	M. Leif-Erik Aune Secrétaire de l'Association
TRANSPORTS	7 886,58 \$
HÉBERGEMENT	1 098,35 \$
FRAIS D'ACCUEIL	0 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	501,69 \$
CADEAUX OFFICIELS	262,08 \$
DIVERS / Évaluations médicales	36,98 \$
TOTAL	9 785,68 \$